



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Objet : Organismes de bassin versant régionaux : Consulter pour des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques bien ancrés dans le milieu

Saguenay, le 18 janvier 2021-Dès la semaine prochaine, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (OBV Lac-Saint-Jean) et l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) tiendront 16 séances de consultation auprès de sept groupes d'intérêt. Ces rencontres s'inscrivent dans un mandat du Gouvernement du Québec confié aux OBV de mettre à jour les plans directeurs de l'eau (PDE) en y intégrant des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) de niveau stratégique, et ce, avant le 15 juin 2021.

La région mobilisée pour les milieux humides et hydriques

Quelque 230 organisations régionales ont été invitées à participer à deux demi-journées de consultations en lien avec leur secteur d'activité (municipal, agriculture/foresterie, autochtone, développement commercial/ industriel, association de riverains, environnement/conservation, loisir/récréotourisme/santé).

« L'établissement de ces objectifs vise à favoriser le maintien d'une variété de fonctions et de services écologiques bénéfique pour la population régionale. Ils viseront, par exemple, à préserver la qualité et la quantité d'eau, à protéger la biodiversité, en plus de lutter contre les changements climatiques. » mentionne Mathieu Laroche, coordonnateur du PDE pour l'OBV Lac-Saint-Jean. « Ces rencontres nous permettront d'identifier les souhaits partagés collectivement par les acteurs de l'eau en matière de stratégie pour protéger, restaurer ou utiliser durablement les milieux humides et hydriques. » ajoute Lisane Gamache, coordonnatrice du PDE pour l'OBV Saguenay.

Les intérêts et préoccupations des acteurs de l'eau consultés seront considérés et ramenés pour une dernière activité de concertation au printemps permettant de déterminer les orientations, objectifs et actions concertés à intégrer dans les PDE. De plus, ce travail se veut utile à l'élaboration des plans régionaux des milieux humides et hydriques des municipalités régionales de comté.

Une collaboration régionale

Les OBV Lac-Saint-Jean et du Saguenay ont convenu de collaborer sur le dossier des OCMHH pour uniformiser leurs démarches, partager les ressources et éviter de sursolliciter leurs acteurs

communs. Ils seront appuyés dans ce mandat par les différentes MRC de la région, par la Ville de Saguenay et par différents experts du domaine de la gestion de l'eau.

En conclusion, les organisations n'ayant pas confirmé leur participation peuvent le faire en écrivant à l'adresse pde2@obvsaguenay.org.

À propos de l'OBV Saguenay et de l'OBV Lac-Saint-Jean

Le mandat des Organismes de bassin versant du Saguenay et Lac-Saint-Jean est « d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau, d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire.

-30-

Source :

Alexandra Bouchard
Conseillère en communication
OBV Saguenay communications@obvsaguenay.org
Tél. : 418-973-4321
Cell. : 418-412-3026

Anne Malamoud
Directrice générale
OBV Lac-Saint-Jean
(581) 719-1212 poste 230

Marco Bondu
Directeur général
OBV Saguenay
418-973-4321